

1- Pour les candidats admissibles :

Les candidats admissibles recevront début août **3 courriels distincts** :

- 1 - La **convocation** aux épreuves d'admission
- 2 - La **fiche de renseignements** à compléter et **apporter le 2 septembre** jour de l'épreuve de note de synthèse.
- 3 - La **liste des pièces justificatives** des conditions pour concourir à **envoyer en LRAR** ou déposer contre récépissé à **l'ENM** au plus tard le 5 septembre.

L'épreuve écrite de note de synthèse se déroulera le 2 septembre à partir de 13h à l'adresse suivante :

**Espace culturel du Pin-Galant,
17 avenue Roland Dorgeles
33700 Mérignac**

Les épreuves orales débiteront par le 3^e concours, puis le 2^e et enfin le 1^{er} à partir de la lettre E (nom de naissance)

Les épreuves juridiques et de langue se dérouleront à compter du 9 septembre à l'adresse suivante :
**Philomathique métropole de Bordeaux
66 rue Abbé de l'épée
33000 Bordeaux.**

L'épreuve de mise en situation et entretien avec le jury se déroulera à compter du 16 septembre à l'adresse suivante :

**27 rue de Belfort
33000 Bordeaux**

2- Pour les NON admissibles :

Les **relevés de notes** seront adressés **automatiquement** par mail fin septembre avec la procédure pour consulter vos copies en ligne.

Vous pouvez toutefois [consulter les notes](#) avec les identifiants qui figurent sur le mail qui a validé votre inscription.

*(2019-ACCES- 1ou2ou3- n° dossier à 5 chiffres + n° de certificat
en cas d'identifiant oublié, c'est le nom d'usage qui est demandé par le logiciel)*

3 - Pour le public qui souhaite assister aux oraux :

La procédure à suivre sera **mise en ligne le 3 septembre** ; il est donc inutile de demander une inscription par mail auparavant **celle-ci ne sera pas prise en compte**.